Budget rectificatif 4/2003: état général des recettes

2003/2113(BUD) - 23/09/2003 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 4/2003. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2003/755 /CE, Euratom. CONTENU : Le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 4/2003 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 23 septembre 2003 (se reporter au résumé de la résolution). Il couvre le financement du budget de l'Union et l'état général des recettes établi par ligne budgétaire. Au total le budget 2003 de l'Union s'élève à 97.502.937.098 EUR.